



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

baux commerciaux

Question écrite n° 123053

Texte de la question

M. Georges Tron attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur les baux commerciaux. En effet, les baux commerciaux sont indexés sur l'indice du coût de la construction. Ce dernier, qui s'appuie principalement sur le prix des matières premières, a très fortement progressé depuis 2000, et encore plus depuis 2006 où la hausse s'élevait à pratiquement 7 %. Les entreprises de la distribution s'inquiètent aujourd'hui de son impact sur les équilibres des comptes d'exploitation et les possibilités de développement de leurs réseaux. C'est pourquoi il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Georges Tron](#)

Circonscription : Essonne (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123053

Rubrique : Baux

Ministère interrogé : économie, finances et emploi

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2007, page 4677